

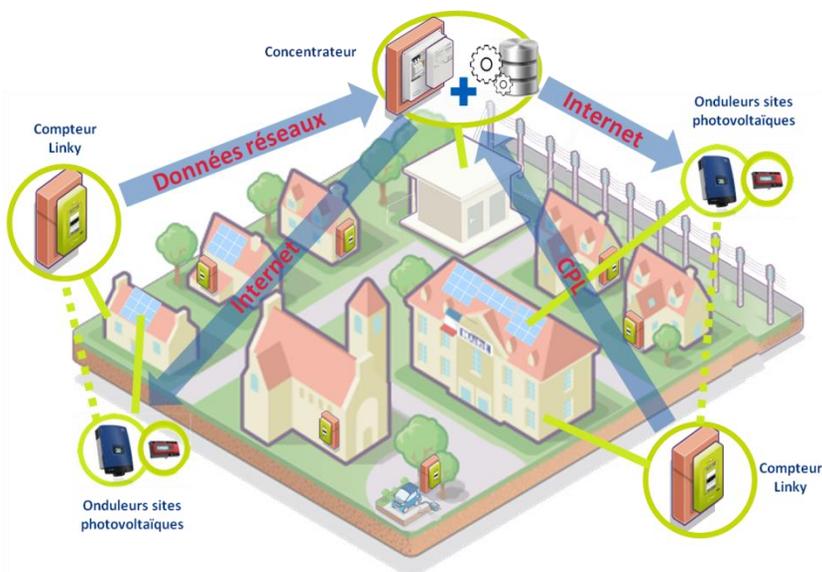
Fiche d'information sur le pilotage des onduleurs photovoltaïques

Piloter des onduleurs, à quoi ça sert ?

Dans le cadre du projet SMAP, des solutions visant à favoriser l'intégration de sites photovoltaïques en milieu rural sont testées et le pilotage des onduleurs est l'une d'entre elles. Il faut savoir que les sites de production augmentent localement la tension sur le réseau électrique. Or il est indispensable que cette tension ne dépasse pas la limite supérieure imposée par la norme (253 V) en tout point du réseau, sous peine de créer des contraintes néfastes pour les installations électriques et la qualité de fourniture. Le pilotage des onduleurs permet donc de diminuer ponctuellement la production photovoltaïque afin d'en lisser les pics (moment où le risque de contrainte est élevé), et ce après accord entre Enedis et le producteur.

Comment le pilotage est-il réalisé ?

Des compteurs Linky permettent une remontée de données afin de connaître l'état du réseau et de s'assurer de son bon fonctionnement. Ces données remontent vers un concentrateur afin d'être traitées, pour savoir si le pilotage des onduleurs est nécessaire ou non. Si oui, une antenne émet un signal (ordre de réduction de la production) vers les 7 producteurs concernés dans le cadre de SMAP. Ces échanges dynamiques permettent d'assurer une tension réglementaire sur le réseau électrique et donc une qualité de fourniture optimale.



Une technologie certifiée conforme

Un certificat de conformité permet de justifier que le matériel prévu est conforme aux normes en vigueur en France et en Europe. En effet, le niveau d'émission de l'antenne relais est de 0,1 W/kg, valeur que l'on peut comparer aux 2 W/kg d'un téléphone portable ou aux 50 W/kg de fuite à travers un four à micro ondes.